



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des **Finances Publiques**  
Section du **Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2

Téléphone : 02.98.80.59.12

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

<p style="text-align: center;"><b>DECLARATION LIMINAIRE</b> <b>COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 9 JUILLET 2013</b></p>
---

En persistant à poursuivre une politique d'austérité budgétaire, sous la pression des autorités européennes, le gouvernement se refuse à mettre en œuvre une politique au profit de la croissance.

La première conséquence de cette politique est de s'attaquer, encore et toujours, aux services publics et aux fonctionnaires.

Dans ce schéma, le gouvernement poursuit sa classification entre ministères dits « prioritaires » et les autres. Dans cette dernière catégorie, les ministères économiques et financiers sont malheureusement en première ligne.

Ainsi ce sont encore pour 2014, **2564** emplois qui sont sur la sellette, dans les Directions de Bercy.

A cela s'ajoutent : une compression sans précédent des crédits, une volonté de limiter les mesures catégorielles, la poursuite du gel de la valeur du point d'indice, mais aussi un nouveau projet de réforme des retraites annonciateur d'un recul social pour tous.

Dans ce contexte tous les débats autour de la modernisation de l'action publique et des démarches stratégiques, ne sont qu'un alibi pour justifier ces choix budgétaires mortifères pour les services publics.

A la DGFIP la démarche stratégique qui est présentée aujourd'hui aux organisations syndicales en Comité technique de Réseau portent des orientations qui derrière le vocable « modernisation » cache une stratégie de démantèlement des services.

Cette soit disant « stratégie de confiance » diffusée le 1<sup>er</sup> juillet dernier, consiste à reformater l'organisation de la DGFIP et son réseau de proximité, selon un schéma qui permettra d'en réduire les coûts de fonctionnement et d'absorber les suppressions d'emplois, puisque notre Administration a été condamnée à la peine perpétuelle dans ce domaine par les gouvernements successifs.

Rappelons que **FO DGFIP** a demandé l'arrêt du processus de la démarche stratégique et ne sera pas intégrée dans une phase de co-gestion de sa mise en œuvre.

Ce projet qui prévoit « *des plans triennaux d'adaptation du réseau* » nous ramène à l'ordre du jour de ce Comité technique local, portant sur l'examen des projets de restructurations de plusieurs Trésoreries départementales à l'horizon du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Nul doute que « les boîtes à outils » mises à disposition des responsables territoriaux par le Directeur Général, s'inscrivent dans cette logique de fusions et de spécialisations de services.

Au travers de la position récente prise par le Directeur Général sur la question de la réinternalisation de la gestion de certains services publics, l'exemple est donné que non seulement l'Administration reconnaît que ses services ne sont plus en mesure d'assurer l'intégralité des missions, mais qu'en plus, elle donne des directives visant à limiter les éventuels transferts de charges dans le cadre des partenariats locaux.

Pour **FO DGFIP** l'heure est grave, car cette démarche stratégique se situe bien aux antipodes d'une stratégie de développement du Service Public, comptable, économique et foncier de la Direction Générale des Finances Publiques.

Cette démarche que le Directeur Général qualifie de « *pragmatique pour conduire la nécessaire adaptation du réseau* », marque donc un recul sans précédent du service public Républicain rejoignant en cela un plan d'ensemble plus vaste défini par la Modernisation de l'Action Publique et l'acte III de la Décentralisation.

Pour **FO DGFIP** il faut mettre fin à cette dangereuse stratégie. Nous exigeons le maintien des missions exercées par la DGFIP, l'arrêt des réorganisations et des restructurations, et la mise en adéquation des moyens humains et matériels pour y parvenir.